DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE DE AUBIET

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE APRES LA DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU

ECHELLE : 1 / 7500°

APPROBATION DU PLU : 02 décembre 2011

PRESCRIPTION : 27 juin 2024

ENQUETTE PUBLIQUE : 10 juin 2025 – 10 juillet 2025

APPROBATION DU PLU : 25 septembre 2025

3.2.a

Bureau d'études UrbaDoc Badiane
Chef de projet : Etienne BADIANE
Chargée d'études : Pauline LEROUX
1, rue des Lavandes
32220 LOMBEZ
06.80.43.26.46
contact@urbadocbadiane.fr

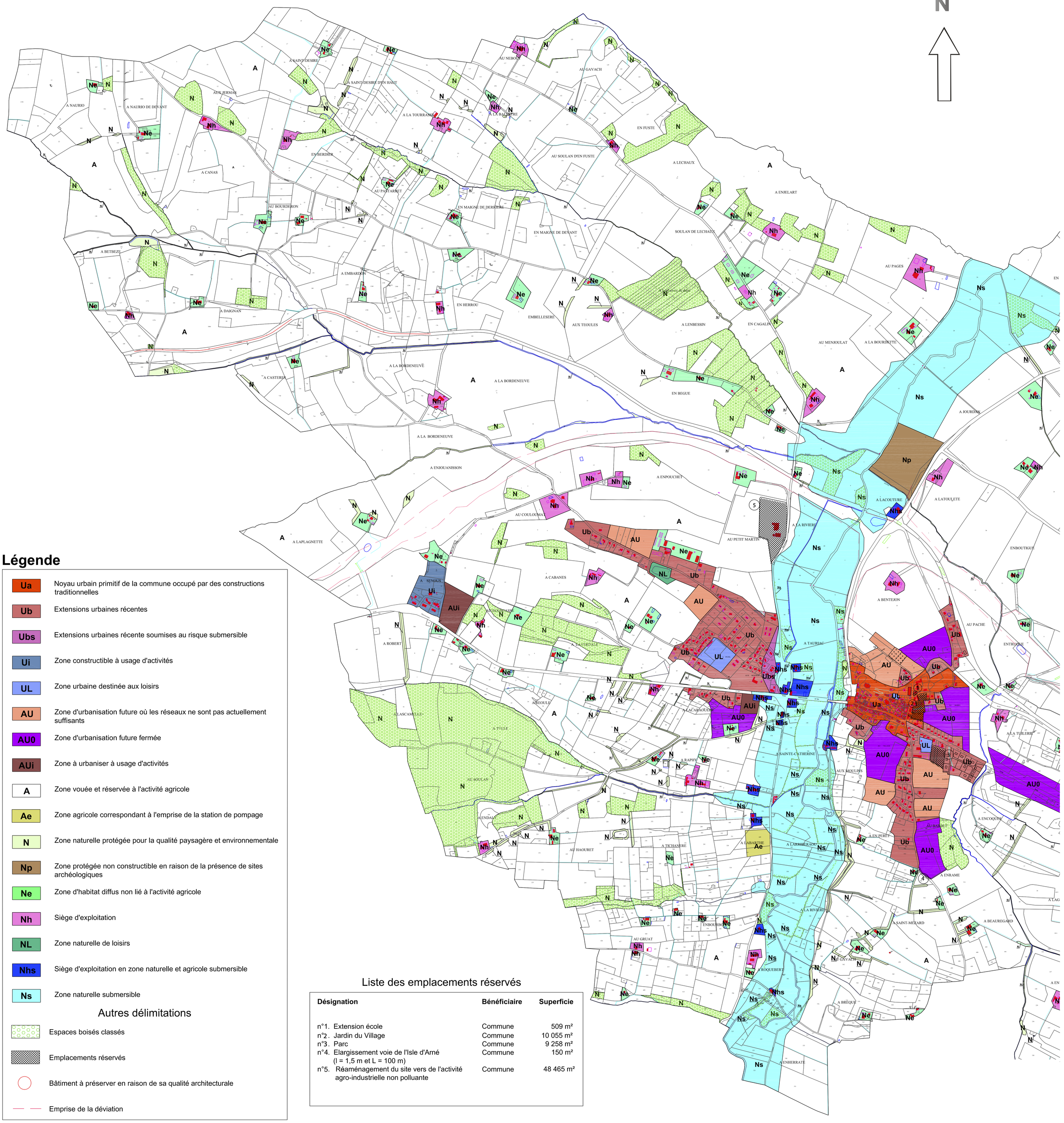

Légende

Ua	Noyau urbain primitif de la commune occupé par des constructions traditionnelles
Ub	Extensions urbaines récentes
Ubs	Extensions urbaines récente soumises au risque submersible
Ui	Zone constructible à usage d'activités
UL	Zone urbaine destinée aux loisirs
AU	Zone d'urbanisation future où les réseaux ne sont pas actuellement suffisants
AU0	Zone d'urbanisation future fermée
AUi	Zone à urbaniser à usage d'activités
A	Zone vouée et réservée à l'activité agricole
Ae	Zone agricole correspondant à l'emprise de la station de pompage
N	Zone naturelle protégée pour la qualité paysagère et environnementale
Np	Zone protégée non constructible en raison de la présence de sites archéologiques
Ne	Zone d'habitat diffus non lié à l'activité agricole
Nh	Siège d'exploitation
NL	Zone naturelle de loisirs
Nhs	Siège d'exploitation en zone naturelle et agricole submersible
Ns	Zone naturelle submersible

Autres délimitations

- Espaces boisés classés
- Emplacements réservés
- Bâtiment à préserver en raison de sa qualité architecturale
- Emprise de la déviation

Liste des emplacements réservés

Désignation	Bénéficiaire	Superficie
n°1. Extension école	Commune	509 m²
n°2. Jardin du Village	Commune	10 055 m²
n°3. Parc	Commune	9 258 m²
n°4. Elargissement voie de l'Isle d'Arné (l = 1,5 m et L = 100 m)	Commune	150 m²
n°5. Réaménagement du site vers de l'activité agro-industrielle non polluante	Commune	48 465 m²